



Code de conduite 2020

Mise à jour 06_2020

ADMINISTRATION COMPANY

SANUSLIFE ADMINISTRATION AG

Lindenstraße 8, CH – 6340 Baar (ZG)

www.sanuslife.com – sanusbusiness@sanuslife.com

HEADQUATER

SANUSLIFE INTERNATIONAL GmbH

Luigi-Negrelli-Straße 13C, I – 39100 Bozen (BZ)

Telefon: +39 – 0471/979998

www.sanuslife.com – info@sanuslife.com

Table des matières

Table des matières	2
1 Code de conduite général	3
1.1 Domaine d'application	3
1.2 Obligations générales	3
1.3 Placements	5
1.4 Tromperie, détournement et framing	5
2 Code de conduite détaillé	6
2.1 Parties du site Internet SLI protégées par mot de passe	6
2.2 Protection des données.....	6
2.3 Droit de propriété intellectuelle et utilisation de matériel du site SLI-M	6
2.3.1 Dispositions particulières relatives à l'utilisation du matériel	7
2.3.2 Dispositions particulières relatives à l'utilisation des marques et des signes SLI 9	
2.4 Limitation de responsabilité et indemnisation.....	10
2.5 Mise en demeure, peine conventionnelle, dommages-intérêts, blocage	11
2.6 Application complémentaire du contrat de Member, des conditions générales pour les Members, des conditions générales de vente pour la communauté, de la déclaration de protection des données et du plan de rémunération de SLI	12
3 Annexes (Mini-CI)	13

1 Code de conduite général

Toutes les expressions et désignations utilisées ici s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes et à tout autre genre.

1.1 Domaine d'application

- (1) Le présent code de conduite (ci-après dénommé « code de conduite SANUSLIFE ») régit la relation entre SANUSLIFE et les MEMBERS (BASIC Members ou PREMIUM Members), qui après s'être inscrits utilisent les services qui sont mis à disposition gratuitement ou non par SANUSLIFE sur le site Internet www.sanuslife.com ou sur d'autres sites apparentés et personnalisés de membres SANUSLIFE (ci-après dénommés « sites SANUSLIFE-M »). Le présent code de conduite SANUSLIFE régit l'utilisation du site Internet et l'utilisation de matériel et de contenus SANUSLIFE, que ce soit dans le domaine virtuel ou réel. Lors de l'inscription, le BASIC Member ou le PREMIUM Member doit compléter correctement et entièrement le formulaire de demande électronique sur lequel se trouve le lien vers le code de conduite SANUSLIFE. En cliquant avec sa souris sur le bouton « Accepter », le MEMBER certifie qu'il a lu et compris le présent code de conduite SANUSLIFE, qu'il accepte l'entièreté de son contenu et sa finalité et qu'il accepte donc la conclusion d'un contrat entre lui en tant que MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) et SANUSLIFE.
- (2) Dans le cadre de l'utilisation de la plateforme www.sanuslife.com, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) est tenu de toujours agir en conformité avec le code de conduite SLI.

1.2 Obligations générales

- (1) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) n'est pas autorisé à violer les droits de tiers, à gêner des tiers ou à enfreindre d'autres législations applicables ou bonnes moeurs lors de l'utilisation du site Internet www.sanuslife.com. Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) s'engage notamment à s'abstenir des actes suivants :
 - a) Diffusion de déclarations à contenu diffamatoire, gênant, violent, encourageant la violence, controversé, sexiste, obscène, pornographique, raciste, moralement condamnable ou autrement offensant ou interdit ;
 - b) Diffamation, harcèlement, menace, intimidation, calomnie, mise dans l'embarras d'autres clients, collaborateurs ou Members de SANUSLIFE ;
 - c) Espionnage, transmission ou diffusion d'informations personnelles ou confidentielles d'autres clients, Members ou collaborateurs de SANUSLIFE ou toute autre violation de la vie privée d'autres clients, collaborateurs ou Members de SANUSLIFE ;

- d) Diffusion de déclarations mensongères sur la race, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social d'autres clients, collaborateurs ou Membres de SANUSLIFE ;
 - e) Espionnage, transmission ou diffusion d'informations confidentielles de SANUSLIFE
 - f) Diffusion de déclarations mensongères sur SANUSLIFE ;
 - g) Prétendre être un collaborateur de SANUSLIFE ou d'une entreprise associée ou d'un partenaire de SANUSLIFE ;
 - h) Utilisation d'images, photos, graphiques, vidéos, morceaux de musique, sons, textes, marques, titres, désignations, logiciels et autres contenus et signes protégés par le droit d'auteur sans l'accord du ou des détenteur(s) des droits ou sans qu'un contrat, une loi ou une prescription juridique ne l'autorise ;
 - i) Diffusion de déclarations à contenu publicitaire, religieux ou politique ;
 - j) Utilisation de contenus interdits ou illégaux ;
 - k) Exploitation d'erreurs dans la programmation (bugs) ;
 - l) Prise de mesures qui entraînent une surcharge du serveur et/ou qui entravent de manière importante le processus pour d'autres clients ;
 - m) Hacking ou cracking et encouragement ou incitation à l'hacking ou au cracking ;
 - n) Diffusion de faux logiciels et encouragement ou incitation à la diffusion de faux logiciels ;
 - o) Téléchargement de fichiers contenant des virus, des chevaux de Troie, des vers ou des données corrompues ;
 - p) Utilisation ou diffusion d'auto-programmes de logiciels, de macro-programmes de logiciels, de « fonctions sniper », de fonctions malveillantes (malware ou spyware) ou d'autres programmes de logiciel de « triche » ;
 - q) Modification de services ou de parties de services ;
 - r) Utilisation de logiciels qui permettent l'exploration de données ou qui interceptent ou collectent de toute autre façon des informations en rapport avec le service ;
 - s) Entrave à la transmission à partir de et vers les serveurs de services et les serveurs du site Internet ;
 - t) Introduction dans les serveurs de services, de données ou du site Internet ;
 - u) Méthodes non détectables et/ou invisibles pour générer des clics ou pour effectuer des transactions qui n'ont pas été déclenchées et confirmées par un consommateur final.
 - v) Utilisation de cookies, appareils, programmes, robots, Iframes ou frames cachés, fenêtres pop-up ou autres processus qui empêchent SANUSLIFE d'identifier et de suivre correctement des transactions.
 - w) Tromperie et escroquerie de MEMBERS (BASIC Members ou PREMIUM Members) ayant pour objectif de les faire cliquer sur un lien.
- (2) Par ailleurs, le MEMBER n'est pas autorisé à traiter et/ou à transmettre à des tiers via le site Internet www.sanuslife.com des données à caractère personnel (notamment

l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail) sans l'accord de la personne concernée. De plus, le MEMBER n'est pas autorisé à contacter la personne concernée à des fins commerciales sans autorisation.

- (3) SLI renvoie à son droit d'autoriser ou de refuser l'utilisation de son site Internet www.sanuslife.com et se réserve expressément le droit de bloquer immédiatement un compte et de résilier un contrat sans préavis conformément à la législation en vigueur en cas de violation des obligations stipulées aux paragraphes (1) et (2) ou à tout autre droit applicable lors de l'utilisation.

1.3 Placements

- (1) Le placement de produits et de services ainsi que de textes et de commentaires avec des messages publicitaires sur le site SANUSLIFE-M est interdit sans l'accord de SANUSLIFE.
- (2) Lors du téléchargement et de la publication de textes et de contenus médiatiques sur le site SANUSLIFE-M, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) certifie qu'il dispose de tous les droits nécessaires. En cas d'infraction, SANUSLIFE est en droit d'effacer ces contenus et de mettre le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) hors ligne.
- (3) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) peut uniquement placer sur le site SANUSLIFE-M des contenus dont il détient les droits de propriété intellectuelle ou qu'il est en droit d'utiliser.
- (4) Les textes et les contenus médiatiques sur lesquels le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) n'a aucun droit ou qui sont l'objet d'un litige entre le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) et des tiers ne peuvent pas être téléchargés sur SANUSLIFE-M.

1.4 Tromperie, détournement et framing

Les MEMBERS (BASIC Members ou PREMIUM Members) ne peuvent en aucun cas donner l'impression de manière directe ou par le biais de garanties ou d'autres façons à d'autres MEMBERS (BASIC Members ou PREMIUM Members) que ceux-ci se trouvent sur la plateforme et/ou sur un support publicitaire de SLI alors qu'ils se trouvent en fait sur le site Internet ou la plateforme d'un MEMBER.

2 Code de conduite détaillé

2.1 Parties du site Internet SANUSLIFE protégées par mot de passe

- (1) Les parties du site Internet SANUSLIFE protégées par mot de passe sont exclusivement destinées aux MEMBERS (BASIC Members ou PREMIUM Members) dans le monde. Remarque : les mots de passe ne doivent pas être transmis à des tiers et doivent être protégés contre tout accès non autorisé. Si le MEMBER a connaissance d'une utilisation non autorisée de son mot de passe, il doit immédiatement en informer SANUSLIFE. SANUSLIFE décline toute responsabilité pour les dommages causés par une utilisation abusive de mots de passe.
- (2) Le droit d'utiliser des parties du site SANUSLIFE-M protégées par mot de passe expire au terme du contrat du Member sans qu'aucune autre action de SANUSLIFE ne soit nécessaire. Au terme du contrat, le MEMBER doit supprimer ou détruire tout le matériel enregistré, imprimé ou copié à condition que la loi n'impose pas la conservation de ce matériel.

2.2 Protection des données

Toutes les données à caractère personnel qui sont communiquées à SANUSLIFE durant l'utilisation du site SANUSLIFE-M sont traitées conformément aux dispositions contractuelles et légales en matière de protection des données. Nous renvoyons également vers la déclaration de protection des données pour les MEMBERS.

Si SANUSLIFE a des raisons de supposer que des informations erronées, incomplètes ou non actualisées lui ont été transmises ou que le MEMBER ne respecte pas les dispositions de la législation en vigueur en matière de protection des données et notamment de la directive sur la protection des données (directive européenne n° 679/2016), son accès au site SLI-M peut être limité, bloqué ou le contrat du MEMBER peut être résilié si les conditions de résiliation sont remplies.

2.3 Droit de propriété intellectuelle et utilisation de matériel du site SANUSLIFE-M

SANUSLIFE accorde au MEMBER un droit d'utilisation limité à la durée du contrat, non exclusif (simple) et révocable pour le matériel SANUSLIFE fourni et uniquement dans le cadre de son activité en tant que Member de SANUSLIFE. La mise à la disposition du public, la diffusion, la reproduction et toute autre utilisation et publication de matériel du site SANUSLIFE-M sont autorisées à condition que le matériel SANUSLIFE ne soit pas modifié et retravaillé et que la source d'information soit citée si le matériel du site SANUSLIFE-M est transmis à des tiers. Le matériel fourni par SANUSLIFE n'est pas considéré comme acquis. SANUSLIFE peut donc à tout moment modifier, retirer du matériel mis à

disposition ou mettre à disposition du nouveau matériel. Si le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) a des questions concernant le matériel du site SANUSLIFE-M, il peut contacter SANUSLIFE à l'adresse sanusbusiness@sanuslife.com. Le droit d'utiliser des parties du site SANUSLIFE-M protégées par mot de passe en tant que MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) expire au terme du contrat de partenariat du Member sans qu'aucune autre action de SANUSLIFE ne soit nécessaire. Au terme du contrat, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) doit supprimer ou détruire tout le matériel SANUSLIFE enregistré, imprimé ou copié à condition que la loi n'impose pas la conservation de ce matériel.

2.3.1 Dispositions particulières relatives à l'utilisation du matériel

- (1) SANUSLIFE octroie au MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) un accès au « Centre de téléchargement » (www.sanuslife.com > Login > Mon profil > Mon Back-office) intégré sur le site SANUSLIFE-M.
- (2) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) s'engage à exclusivement utiliser le matériel SANUSLIFE qui lui est fourni (ou des parties de ce matériel) à des fins de promotion des ventes (par ex. publicité sur papier et/ou en ligne) sans le modifier, en indiquant la source et uniquement pour promouvoir SANUSLIFE, ses marchandises ou son système de vente dans le cadre de la vente de produits ou de l'acquisition ou de la fidélisation de clients ou de membres ; la référence doit figurer a) dans les mentions légales - s'il y en a - et b) être facilement visible et accessible sur le matériel concerné ou – si ce n'est pas possible - mise en avant à proximité directe du matériel SANUSLIFE installé par la mention suivante : « Source : **SANUSLIFE** ».
- (3) Le matériel fourni par SANUSLIFE et utilisé à des fins publicitaires par le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) ne doit ni donner l'impression erronée que le membre a entièrement ou partiellement fabriqué le produit seul ou avec l'aide de tiers ni qu'il a contribué de manière déterminante au résultat. Le matériel susmentionné fourni par SANUSLIFE ne peut pas non plus être modifié ou retravaillé de quelque façon que ce soit.
- (4) Lors de la création (et de l'utilisation qui suit) de moyens publicitaires, de sites Internet, de pages de réseaux sociaux (par ex. Facebook ou Instagram), de forums en ligne et de pages de communauté, de blogs, de chaînes YouTube ou d'autres présentations ou matériel en ligne ou hors ligne, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) doit toujours demander les autorisations nécessaires à SANUSLIFE, respecter les clauses du contrat et veiller à ce que l'utilisateur n'ait jamais l'impression de se trouver sur une présentation en ligne ou hors ligne créée par SANUSLIFE ou mise à disposition ou autorisée par SANUSLIFE ou d'avoir sous les yeux un tel matériel. Le logo Distributor SANUSLIFE a été créé à cet effet et est clairement identifiable grâce à la mention complémentaire « INDEPENDENT DISTRIBUTOR » (voir annexes). Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) est tenu de représenter le logo de manière bien visible sur la page d'accueil (Home) concernée du site

Internet qui n'est pas celui de SLI en respectant le format de 200 x 200 px. De plus, le logo doit être accompagné de la mention « *Vous ne vous trouvez pas sur un site officiel de SANUSLIFE® INTERNATIONAL GmbH / Srl* ». Celle-ci doit être bien visible et avoir une taille minimale de 12 px.

- (5) Le MEMBER n'est pas autorisé à créer et/ou à concevoir lui-même du matériel publicitaire hors ligne comme des flyers, des roll-ups, des brochures, des autocollants, des cartes de visite, etc. Tout le matériel publicitaire hors ligne doit être exclusivement et directement acheté via SANUSLIFE INTERNATIONAL (SANUSSTORE).
- (6) Il est strictement interdit d'utiliser de manière identique, semblable ou abrégée la marque « SANUSLIFE », les marques citées en annexe ou d'autres marques de SLI, les signes cités en annexe ou d'autres signes ou d'autres propriétés intellectuelles de SLI, qui sont clairement attribuables à SLI (secteurs d'activité, nom de marque de produits, labels de produits ou parties de SANUS... - voir également en annexe) pour des noms de domaine, des adresses e-mail ou de réseaux sociaux, des noms de chats, des sites Internet, des applications, des groupes, des vidéos en ligne ou d'autres moyens et canaux publicitaires. Tous les moyens publicitaires doivent contenir les logos officiels, les graphismes de produits, etc. spécialement créés pour les MEMBERS (BASIC Members ou Premium Members) et mis à leur disposition. Lors de la création de nouveaux graphismes pour des bannières, des en-têtes, des flyers, etc., le logo Distributor SANUSLIFE (voir annexe) doit toujours être intégré. Dans ces cas, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) doit toujours veiller en son âme et conscience à ce que l'utilisateur n'ait pas l'impression que le matériel publicitaire a été créé par SANUSLIFE.
- (7) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) est responsable des contenus de ses propres actions publicitaires et de promotion des ventes, des sites Internet qu'il a lui-même créés, etc. notamment en ce qui concerne les sources de rémunération trompeuses chez SANUSLIFE et les messages thérapeutiques et relatifs à la santé (Health Claims).
- (8) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) n'est pas autorisé à télécharger et/ou à modifier ou à rendre accessibles au public par d'autres moyens les vidéos de SANUSLIFE provenant de la chaîne YouTube de SANUSLIFE ou d'autres plateformes. Les vidéos de SANUSLIFE que l'on trouve sur Internet via différents canaux peuvent uniquement être rendues accessibles par un lien et ne peuvent jamais être téléchargées. Le Member est autorisé à créer un lien ou à effectuer une intégration avec la mention de la source susmentionnée : « SANUSLIFE » sur ses propres sites Internet.
- (9) Aucun enregistrement ou montage vidéo et/ou audio de webinaires de SANUSLIFE, d'événements SANUSLIFE, de présentations SLI, de manifestations SANUSLIFE etc. ne peut être effectué, copié, diffusé et rendu accessible au public par Internet ou d'autres moyens ou mis à disposition pour être utilisé.

2.3.2 Dispositions particulières relatives à l'utilisation des marques et des signes SLI

- (1) SANUSLIFE octroie au MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) le droit non exclusif d'utiliser les marques ou les signes SANUSLIFE avec la mention « *INDEPENDENT DISTRIBUTOR* » (avant et ci-après dénommée « logo Distributor SANUSLIFE ») à l'échelle internationale dans le cadre de la promotion et de la vente de tous les produits SLI et conformément aux dispositions du contrat.
- (2) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) n'est pas autorisé à créer son propre système de boutique avec des produits SANUSLIFE ou à vendre des produits SANUSLIFE via ses propres sites Internet ou d'autres sites Internet ni à inscrire de nouveaux clients ou Members. Les liens vers le site SLI-M ou vers sa page personnalisée SANUSLIFE-M, avec ou sans référence au SANUSSTORE et/ou aux SANUSPRODUCTS sont autorisés et recommandés. L'important est que l'ensemble du processus d'achat se déroule sur la page personnalisée SANUSLIFE-M.
- (3) Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) n'est pas autorisé à combiner les marques citées en annexe ou d'autres marques de SANUSLIFE, les signes cités en annexe ou d'autres signes ou d'autres propriétés intellectuelles de SANUSLIFE avec un autre signe pour former une nouvelle marque ou un nouveau signe et/ou à utiliser la marque SANUSLIFE susmentionnée comme nom d'entreprise ou comme partie de nom d'entreprise.
- (4) En aucune façon, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) ne peut modifier les marques citées en annexe ou d'autres marques de SANUSLIFE, les signes cités en annexe ou d'autres signes ou d'autres propriétés intellectuelles de SANUSLIFE et il ne peut pas non plus les utiliser de manière modifiée dans ses relations commerciales. Il est notamment interdit d'utiliser ces logos et marques avec d'autres couleurs que celles des éléments originaux SANUSLIFE.
- (5) Le simple droit d'utilisation limité par contrat des marques citées en annexe ou d'autres marques de SANUSLIFE, des signes cités en annexe ou d'autres signes ou d'autres propriétés intellectuelles de SANUSLIFE est uniquement valable pour la durée du contrat du Member.
- (6) SANUSLIFE se réserve le droit de modifier ou de renoncer à utiliser toutes les marques de SANUSLIFE au cours du temps. Au terme d'un délai de six (6) mois après le lancement d'un nouveau logo, le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) doit uniquement utiliser le nouveau logo avec la nouvelle marque SANUSLIFE. Le MEMBER (BASIC Member ou PREMIUM Member) est tenu de régulièrement contrôler lui-même si les marques SANUSLIFE sont encore valables et doit reconnaître et intégrer les éventuelles modifications.

2.4 Limitation de responsabilité et indemnisation

- (1) No puede responsabilizarse a SANUSLIFE de la información incorrecta incluida en la inscripción del MEMBER. Lo que conlleva que SANUSLIFE no puede asumir ninguna responsabilidad por la exactitud de dicha información, y que los contenidos que el MEMBER asevere en SANUSLIFE son para SANUSLIFE información ajena a tenor del Derecho aplicable a los medios telemáticos.
- (2) SANUSLIFE ne garantit pas non plus la réussite du Member s'il utilise la plateforme Internet et les marchandises de SANUSLIFE.
- (3) Si SANUSLIFE met à disposition des programmes informatiques sur son site Internet (par ex. interface vers l'eWallet du MEMBER), le Member utilise le site Internet www.sanuslife.com de SANUSLIFE à ses risques et périls. SANUSLIFE décline toute responsabilité pour les dommages causés par l'installation et/ou l'utilisation du site Internet, à condition que la loi le permette. Malgré une analyse antivirus actuelle, toute responsabilité pour les dommages et les dysfonctionnements liés à des virus informatiques est exclue dans le cadre des dispositions légales. SANUSLIFE décline également toute responsabilité pour une mauvaise qualité d'accès au service causée par une force majeure ou par des événements indépendants de la volonté de SANUSLIFE. En outre, SANUSLIFE décline toute responsabilité pour l'accès non autorisé de tiers à vos données à caractère personnel (par ex. par l'accès non autorisé de « hackers » à la base de données).
- (4) Par ailleurs, SANUSLIFE est uniquement responsable pour d'autres dommages causés par une atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé dans la mesure où ils reposent sur une faute intentionnelle ou une négligence grave ou sur la violation fautive d'une obligation majeure du contrat (par ex. livraison au client) de la part de SANUSLIFE, de ses collaborateurs ou de ses agents d'exécution. Cela vaut également pour les dommages causés par la violation d'obligations lors de la négociation d'un contrat et par des agissements interdits. Toute autre responsabilité donnant droit à des dommages-intérêts est exclue.
- (5) Hormis en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé ou en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part de SLI, de ses collaborateurs ou de ses agents d'exécution, la responsabilité est limitée aux dommages habituellement prévisibles au moment de la conclusion du contrat et le montant des indemnités est limité aux préjudices moyens typiques pour ce genre de contrat. Cela vaut également pour les dommages consécutifs indirects comme la perte de profit par exemple.
- (6) SANUSLIFE n'est pas responsable pour tous les dommages causés par la perte de données sur des serveurs informatiques, hormis en cas de négligence grave ou de faute intentionnelle de la part de SANUSLIFE, de ses collaborateurs ou de ses agents d'exécution. Pour SANUSLIFE, vos contenus enregistrés sont des informations étrangères au sens entendu par la loi allemande sur les télémedias. Des liens sont disponibles sur le site Internet de SANUSLIFE. Lors de la création de ces liens, la légalité

des contenus a été vérifiée pour chaque lien. SANUSLIFE n'est pas responsable pour les contenus étrangers rendus accessibles par des liens. Si SANUSLIFE constate ou est informée du fait qu'un site rendu accessible par un lien présente un contenu illégal, elle supprimera ce lien.

- (7) Le MEMBER libérera SANUSLIFE dès sa première demande des revendications d'un tiers basées sur la violation d'obligations stipulées dans le contrat ou sur toute autre violation par le MEMBER de la législation en vigueur. Le MEMBER s'engage en particulier à assumer tous les coûts, notamment les amendes ou les pénalités, les frais d'avocat, les frais judiciaires et les dommages-intérêts occasionnés pour SANUSLIFE dans ce cadre.

2.5 Mise en demeure, peine conventionnelle, dommages-intérêts, blocage

- (1) En cas de première violation par le Member des obligations stipulées dans le présent code de conduite, SANUSLIFE le met le Member en demeure par écrit de se remettre en conformité dans un délai de 7 jours. Le MEMBER s'engage à rembourser les frais de mise en demeure, notamment les frais d'avocat résultant de la mise en demeure.
- (2) Il est expressément précisé qu'en cas de violation particulièrement grave des obligations stipulées dans le présent code de conduite ou de toute autre disposition contractuelle ou juridique, SANUSLIFE est en droit de résilier le contrat sans préavis et qu'elle est également en droit de décider de prendre les mesures stipulées au paragraphe (1) en cas de première violation d'une obligation.
- (3) Si au terme du délai de réparation fixé dans la mise en demeure, la même violation ou une violation du même ordre survient à nouveau ou si le Member ne remédie pas à la violation faisant l'objet de la mise en demeure, une peine conventionnelle fixée par SANUSLIFE et à confirmer par le tribunal compétent en cas de litige, sera exigible. Cette peine conventionnelle s'élèvera à au moins 900 € dans un autre pays que l'Allemagne. L'application de cette peine conventionnelle entraîne des frais d'avocat supplémentaires qui le Member est également tenu de rembourser.
- (4) Indépendamment de la peine conventionnelle encourue, le Member est également responsable pour tous les dommages subis par SANUSLIFE en raison d'une violation d'une obligation par le Member, sauf si le Member n'est pas à l'origine de la violation de l'obligation.
- (5) En plus des droits stipulés aux paragraphes (1) - (4), SANUSLIFE se réserve le droit de bloquer le Member pour motif grave, c'est-à-dire de bloquer sans délai l'accès du Member au Backoffice et à tout autre système de SANUSLIFE donnant droit à des commissions, si le Member enfreint le code de conduite, d'autres obligations contractuelles ou toute autre législation applicable. Ce blocage reste d'application jusqu'à ce que l'obligation soit à nouveau respectée conformément à la mise en

demeure de SANUSLIFE. S'il s'agit d'une violation grave et répétée d'une obligation qui entraîne la résiliation sans préavis du contrat, le blocage est définitif. Durant le temps du blocage, le Member devient un Free User et n'a droit à aucune commission. Les commissions auxquelles il avait droit avant le blocage sont versées sur le compte de crédit virtuel du Member auprès de SANUSLIFE et sont gérées sans que le Member n'ait droit à des intérêts.

2.6 Application complémentaire du contrat de Member, des conditions générales pour les Members, des conditions générales de vente pour la communauté, de la déclaration de protection des données et du plan de rémunération de SLI

Le contrat du Member avec les conditions générales pour les Member, les dispositions en matière de protection des données et le plan de rémunération de SANUSLIFE sont également applicables au présent code de conduite à condition qu'aucune disposition contraire ou supplémentaire ne figure dans le code de conduite.

3 Annexes (Mini-CI)

DROITS DES MARQUES ET DES SIGNES

1. Droits des marques SANUSLIFE

A) Marques ombrelles de l'entreprise SANUSLIFE :

- SANUSLIFE INTERNATIONAL, SANUSLIFE ADMINISTRATION, SANUSLIFE

b) Marques de produits SANUSLIFE :

- ECAIA
- ESORI
- ANACOS

2. Droits des signes SANUSLIFE

a) Signes des secteurs d'activité de SANUSLIFE :

- SANUSWORLD
- SANUSPRODUCTS
- SANUSSTORE
- SANUSCOMPANIES
- SANUSBUSINESS
- SANUSCHARITY
- SANUSPLANET
- SANUSCOIN
- SANUSCREDITS
- SANUSADADEMY
- SANUSFORYOU
- SANUSMAP
- SANUSPAY

b) Signes de l'assistance/du service SLI :

- SANUSWEBINAR
- SANUSEVENTS
- SANUSINVEST
- SANUSPOWER-DAY
- SANUSINFO-DAY
- SANUSBUSINESS-ACADEMY-DAY

c) Terminologie SANUSLIFE

- FREE User / BASIC Member / PREMIUM Member
- STORE Partner
- MAP Partner
- TRADING Partner

Remarques relatives à l'écriture :

SANUS**LIFE** INTERNATIONAL (toujours en toutes lettres et en majuscules, LIFE en « gras »)

Marques ombrelles SANUS**LIFE** par ex. ECAIA (toujours en toutes lettres et en majuscules)

Noms de produits SANUS**LIFE**, par ex. drops (toujours en toutes lettres et en minuscules)

Utilisation obligatoire du LOGO DISTRIBUTOR SANUSLIFE :

